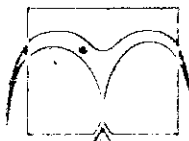


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



22095560

Déposé / Reçu le

29 JUL. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **456 501 103**

Nom

(en entier) : **DATASSUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Square de Meeûs 29, 1000 Bruxelles, Belgique**

Objet de l'acte : Mandats Conseil d'administration

Démission / nomination

Lors de sa réunion du 9 juin 2022 l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Gunter Uytterhoeven, Raambeekweg 2B à 3140 Keerbergen, en tant que représentant permanent chargé d'exercer le mandat d'administrateur d'AXA Belgium.

La même assemblée générale du 9 juin 2022 a ratifié la nomination de M. Stéphane Slits, Avenue de Fontainebleau 26 à 1380 Lasne, né à Uccle le 6 janvier 1960, comme représentant permanent chargé d'exercer le mandat d'administrateur d'AXA Belgium.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- AG INSURANCE (0404.494.849), représentée par M. Dimitri Bertrand
- ALLIANZ BENELUX (0403.258.197), représentée par M. Martijn Hassink
- ARGENTA ASSURANTIES - ARGENTA ASSURANCES - ARGENTA VERSICHERUNG (0404.456.148), représentée par Mme Nancy Ruys
- ASSURALIA (0407.878.367), représentée par M. Gino Leroy, vice-président du Conseil d'administration
- AXA BELGIUM (0404.483.367), représentée par M. Stéphane Slits
- BALOISE BELGIUM (0400.048.883), représentée par M. Jan Strauven
- BELFIUS INSURANCE (0405.764.064), représentée par M. Marc Purnal
- ETHIAS (0404.484.654), représentée par M. Serge Jacobs
- KBC INSURANCE (0403.552.563), représentée par M. Marc Euben, président du Conseil d'administration
- P & V ASSURANCES - P & V VERZEKERINGEN (0402.236.531), représentée par M. Steve Goossens

Gilles van Raemdonck
Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).